





LE MOT DU MAIRE

Bussironnes, Bussirons, Mesdames, Messieurs

Vous venez de recevoir dans vos foyers le bulletin municipal relatant la vie de votre commune pour l'année 2020.

Nous savons toutes et tous que cette année a été une année particulière marquée par cette crise sanitaire qui nous a tous touché.

Chacun a dû s'adapter et continuer à vivre malgré ce virus qui, à l'heure où j'écris ces lignes, circule toujours.

J'aurais une pensée appuyée pour celles et ceux qui ont été victimes de la COVID 19, pour les familles qui ont perdu un être cher, pour tous ceux qui ont perdu un proche

Non, ce n'était pas et ce n'est pas une simple grippe.

La vie Bussironne a continué avec les confinements, les attestations de déplacement dérogatoire, les couvre-feux, les contraintes.... Chacun s'est montré responsable et civique.

Les activités si nombreuses de nos dynamiques associations sont restées en sommeil.

Leurs membres actifs ont hâte de se retrouver et d'organiser de nouveau des fêtes hautes en couleur au profit de notre village et de ses habitants, et de faire vivre cet esprit Bussiron si cher à tous.

Pendant ces confinements, certaines personnes ont réalisé que c'était leurs proches, leurs enfants ou leur conjoint(e) qui comptaient. D'autres se sont passionnés pour les activités créatives. Il faut s'accrocher à nos valeurs, à ce qui à nos yeux vaut le coup de vivre. Quand on en prend conscience, on les vit de façon plus intense.

Des Bussironnes, Bussirons sont allés faire des courses pour leur voisine ou leur voisin, ont écrit un mot d'encouragement, ou pris des nouvelles d'une personne isolée. Ces gestes ont fait du bien et ont reconstitué un réseau social.

Cela nous a décentré de nous-même et nous a aidé à oublier nos propres angoisses.

Gardons l'espoir de jours meilleurs, demain le soleil va se lever comme tous les jours.

Il suffit d'ouvrir sa fenêtre pour apercevoir un coin de ciel bleu sur nos magnifiques paysages.

Nous ne pourrons pas en ce début d'année 2021 nous retrouver à l'occasion des vœux de votre municipalité. Le conseil municipal se joint à moi pour vous adresser tout ce qu'il y a de meilleur pour cette nouvelle année qui commence. Projetons-nous sur l'après et continuons à vivre.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants de Bussières qui se sont installés au cours de cette année passée. Bienvenue chez vous, vous êtes ici dans le plus beau village du Val Lamartinien. Profitez, découvrez, appréciez ce qui fait votre village.

Bussironnes, Bussirons, votre nouvelle équipe municipale s'est installée. Les conseiller(e)s municipaux ont pris leurs marques et ont commencé de travailler dans le respect de leurs engagements vis à vis de vous. Nous sommes à votre écoute et à votre disposition.

Merci à nos annonceurs pour leur participation à ce bulletin.

Merci à la commission municipale qui a œuvré pour sa réalisation.

Toutes et tous, prenez du plaisir à la lecture de cette édition 2020.

Continuez, continuons à vivre, continuons à nous adapter à cette période et voyons plus loin.

Prenez soin de vous et des vôtres

Bien à vous tous,
Rémy DESPLANCHES
Maire de Bussières

BUDGET 2020

COMMUNAL FONCTIONNEMENT

DÉPENSES	2020	RECETTES	2020
Charges à caractère général * Electricité, alimentation, frais de voirie, entretien bâtiments, entretien voies et réseaux	135 702,00 €	Produits des services * Redevance services périscolaires. Locations diverses	26 910,00 €
Charges de personnel Rémunérations et charges sociales	113 300,00 €	Impôts et taxes * Contributions directes, Attribution de compensation	269 003,24 €
Dépenses imprévues	4 000,00 €	Dotations et participations * Dotation forfaitaire DGF	45 209,00 €
Virement section investissement	188 374,46 €	Autres produits gestion courante * Revenus des immeubles	12 000,00 €
Charges gestion courante, Indemnités élus, Contributions organismes, CCAS	117 287,00 €	Opérations d'ordre entre section	2 663,00 €
Charges financières	1 050,00 €	Produits exceptionnels	2932,74 €
Charges exceptionnelles	18 715,00 €		
Opérations d'ordre entre section	8 601,00 €	Atténuations de charges	10 000,00 €
Atténuations de produits	1 000,00 €	Excédent de fonctionnement reporté	219 311,48 €
TOTAL	588 029,46 €	TOTAL	588 029,46 €

COMMUNAL INVESTISSEMENTS

DÉPENSES	2020	RECETTES	2020
Solde d'exécution d'inv reporté	11 959,67 €	Virement de la section fonctionnement	188 374,46 €
Opérations d'ordre	2 663,00 €	Opérations d'ordre entre sections	8 601,00 €
Remboursement emprunts	11 164,00 €	Solde d'exécution d'inv reporté	488 934,14 €
		FCTVA	0,00 €
		Excédent de fonctionnement	11 959,67 €
Dotations fonds divers réserves	488 934,14 €	Dotations fonds divers réserves	20 500,00 €
Autres immo corporelles : terrain, matériel bureau et info	15 000,00 €	Emprunt	10 800,00 €
Immobilisations en cours	199 448,46 €		
TOTAL	729 169,27 €	TOTAL	729 169,27 €

Plus de budget assainissement en 2020 : compétence transférée à la MBA

ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

La municipalité invite les personnes nouvellement installées dans la commune à se présenter au secrétariat de Mairie pour se faire connaître et s'inscrire sur les listes électorales, aux heures habituelles d'ouverture :

Lundi : de 13h45 à 17h30

Mercredi : de 9h à 12h et de 14h à 17h45,

Jeudi : de 9h à 12h

Samedi matin (sur rendez-vous)

Le secrétariat pourrait plus facilement, le cas échéant, donner votre adresse au préposé des Postes pour un meilleur acheminement du courrier ainsi qu'à d'autres services : dépannages, livraison, EDF...

VIVRE ENSEMBLE



Les travaux bruyants de jardinage ou de bricolage réalisés à l'aide d'outils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage (tondeuse à gazon, perceuses, scies mécaniques, ...) ne peuvent être effectués que :

- Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 19h
- Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Le dimanche et jours fériés de 10h à 12h



Les déjections canines sont autorisées dans les seuls caniveaux à l'exception des parties de ces caniveaux qui se trouvent à l'intérieur des passages pour piétons.

En dehors des cas précités, **les déjections canines sont interdites sur les voies publiques**, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique. Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal. En cas de non-respect de l'interdiction, **l'infraction est passible d'une contravention de 1^{ère} classe (35 €).**

Après avoir tondu leur gazon ou taillé leurs haies, ceux qui seraient tentés de désintégrer le tout dans un feu au milieu de leur jardin doivent savoir **qu'il est interdit de brûler ces déchets verts à l'air libre** (Circulaire interministérielle du 18 novembre 2011).



Au-delà des troubles de voisinage (Odeurs, fumées) et des risques d'incendie, le brûlage des déchets verts augmente la pollution atmosphérique et accentue la toxicité des substances émises dans l'air en cas de mélange avec d'autres déchets (plastiques, bois traités, ...).

Pour se débarrasser des herbes, feuilles mortes et autres résidus verts, les particuliers doivent les déposer en déchetterie, ou bien les mettre au compost.

En cas de non-respect des règles du brûlage, une amende de 450 euros peut être appliquée. Les voisins incommodés par les odeurs peuvent aussi engager la responsabilité de l'auteur du brûlage pour nuisances olfactives.

Tout dépôt de déchets (ordures ménagères, déchets verts, encombrants, cartons, gravats, ...etc) **est interdit sur l'espace public et sur le terrain d'autrui**, y compris s'il s'agit d'un dépôt par un propriétaire sur son propre terrain. (D'après la loi du 15 juillet 1975 et l'article L. 541-3 du code de l'environnement).

En cas d'infraction, le responsable du dépôt sauvage de déchets sera mis en demeure de procéder à leur élimination, dans un délai de 48 heures. Dans l'impossibilité d'identifier l'auteur de l'infraction, pourra être tenu pour responsable le propriétaire du terrain sur lequel aura été effectué le dépôt sauvage, qui aura toléré, accepté ou facilité par sa négligence ce dépôt ou encore se sera abstenu d'en informer les autorités municipales.

Tout contrevenant s'expose à une amende prévue par le code pénal, en vertu des articles R 610.5, R 632.1, R 633.8 et 644.2, allant de la 1^{ère} à la 5^{ème} classe selon la nature de la contravention.



Photos prises sur la commune en 2020

Outre la nuisance visuelle et éventuellement olfactive, **le dépôt de déchets dans les fossés peut arriver à boucher les conduits d'évacuation d'eaux**, et ainsi provoquer des débordements en cas de pluie sur la voie publique ou sur des terrains privés.

Il en est de même pour les **produits chimiques, huiles et autres peintures**, qui doivent être **déposés en déchèterie pour un traitement spécial**, et non pas dans la nature !

CCAS (CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE)



Les bénévoles : Nadine VERVIER, Françoise BERLAND et Danièle GOBET

Chaque année au 11 novembre, la Mairie invitait les aînées et aînés de la commune à partager un repas avec les employés municipaux et les membres du Conseil Municipal. Malheureusement, au vu des conditions sanitaires, ce traditionnel évènement n'a pas pu se tenir.

Toutefois, le Conseil Municipal a décidé d'offrir un petit colis de victuailles accompagné d'une bouteille du nectar de nos viticulteurs bussirons, en remplacement de ce repas.



Le groupe

La distribution, effectuée par les membres du Conseil Municipal et les bénévoles du CCAS (Nadine VERVIER, Danièle GOBET et Françoise BERLAND), a eu lieu le samedi 12 décembre.

C'était aussi l'occasion de faire connaître les nouveaux membres du Conseil Municipal, et de prendre des nouvelles des aînées et aînés du village, notamment pour les personnes vulnérables.

JEUX AU MONSARD

Janvier 2020 : mise en place d'un nouveau module de jeu au Monsard. Un projet est en réflexion pour remplacer

les anciens jeux et bancs qui ont fait leur temps, ainsi que la rénovation du terrain de boules.



COVID-19

En mai 2020, alors que l'approvisionnement en masques était compliqué, la Mairie avait réussi à en commander en urgence pour les distribuer aux habitants du village.

Un grand merci à nos bénévoles bussirons et bussirannes pour la préparation des lots et la mise sous enveloppes personnalisées : famille Bouchet, famille Chaudy, famille Joannon, famille Jourdan, famille Vervier, membres du CCAS Aleth et Françoise, membres du Conseil Municipal.



TRAVAUX AUX ABORDS DU CIMETIÈRE



Les travaux se sont poursuivis cette année, avec arrachage des souches, terrassement, aménagement d'un petit sentier. La zone n'est pas encore accessible. Il reste encore à

choisir les essences et planter les arbres, semer la pelouse et installer des bancs pour profiter de ce futur espace bucolique. Les travaux devraient se terminer sur 2021.

ENFOUISSEMENT DES LIGNES



En 2020, le Syndicat Départemental d'Energie de Saône et Loire (SYDESL) a réalisé l'enfouissement des lignes sur une partie du Grand Bussières (électricité et téléphone). Début 2021, une opération de renforcement de lignes électriques devrait être réalisée route Alphonse de Lamartine, au niveau du chemin de la montagne, vers l'ancien restaurant. En fonction du budget, le SYDESL

en profitera pour enfouir les réseaux sur ce secteur, et remplacer les anciens candélabres par des systèmes d'éclairage plus esthétiques et moins énergivores.

Rappel : en cas de problème sur un éclairage public, vous pouvez prévenir la Mairie en précisant le numéro inscrit sur le poteau (voir illustration ci-dessus).

ASSAINISSEMENT



La nouvelle station d'épuration de type filtres plantés de roseaux, avec zone de rejet végétalisée a été mise en service en avril 2020.

Après 3 mois de bon fonctionnement de la nouvelle station, l'ancienne a été démantelée. L'ancien emplacement a été arasé et mis en attente de statuer sur sa future utilisation. En été et à l'automne, de nombreux tests et quelques ajustements ont été effectués, et ont obtenus les meilleurs résultats souhaités, permettant de valider officiellement la mise en route de la station.

C'est maintenant Mâconnais Beaujolais Agglomération qui en a la gestion complète, ayant acquis la compétence assainissement depuis le 1^{er} janvier 2020.

MBA GRAND CYCLE DE L'EAU

Depuis le 1^{er} janvier 2020, Mâconnais Beaujolais Agglomération gère toutes les compétences en lien avec l'eau, depuis la production d'eau potable, et sa distribution, jusqu'à la collecte des eaux de pluie, des eaux usées, leur stockage et traitement, en intégrant également la prévention des risques d'inondation et la préservation des milieux aquatiques.

Eau potable

MBA assure la **gestion en direct** du champ captant et l'usine de production du Nord de Mâcon (10 000m³/jour d'eau potable en moyenne) et du réseau de distribution de la Ville de Mâcon et des communes avoisinantes. MBA assure la **gestion indirectement** du réseau de distribution du reste du territoire grâce à l'adhésion aux syndicats Nord Mâcon, Haut Mâconnais, **Petite Grosne (Syndicat auquel Bussières adhère)** et Mâconnais Beaujolais.

En cas de problème avec le réseau d'eau potable, contactez SUEZ au 09 77 40 84 08.

Assainissement

MBA assure la **gestion directe** de 31 systèmes d'assainissement selon différents systèmes : 5 boues activées, 8 Filtres plantés de roseaux, 3 lagunages aérés, 14 lagunages naturels, 1 système de filtration.

En cas de problème avec le réseau d'assainissement collectif, contactez MBA au 03 85 20 97 57 ou non-collectif, contactez MBA au 03 85 20 97 55.

GEMAPI

MBA exerce la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) depuis le 1^{er} janvier 2018.

Chaque propriétaire riverain contribue, à son échelle à la préservation des milieux aquatiques.

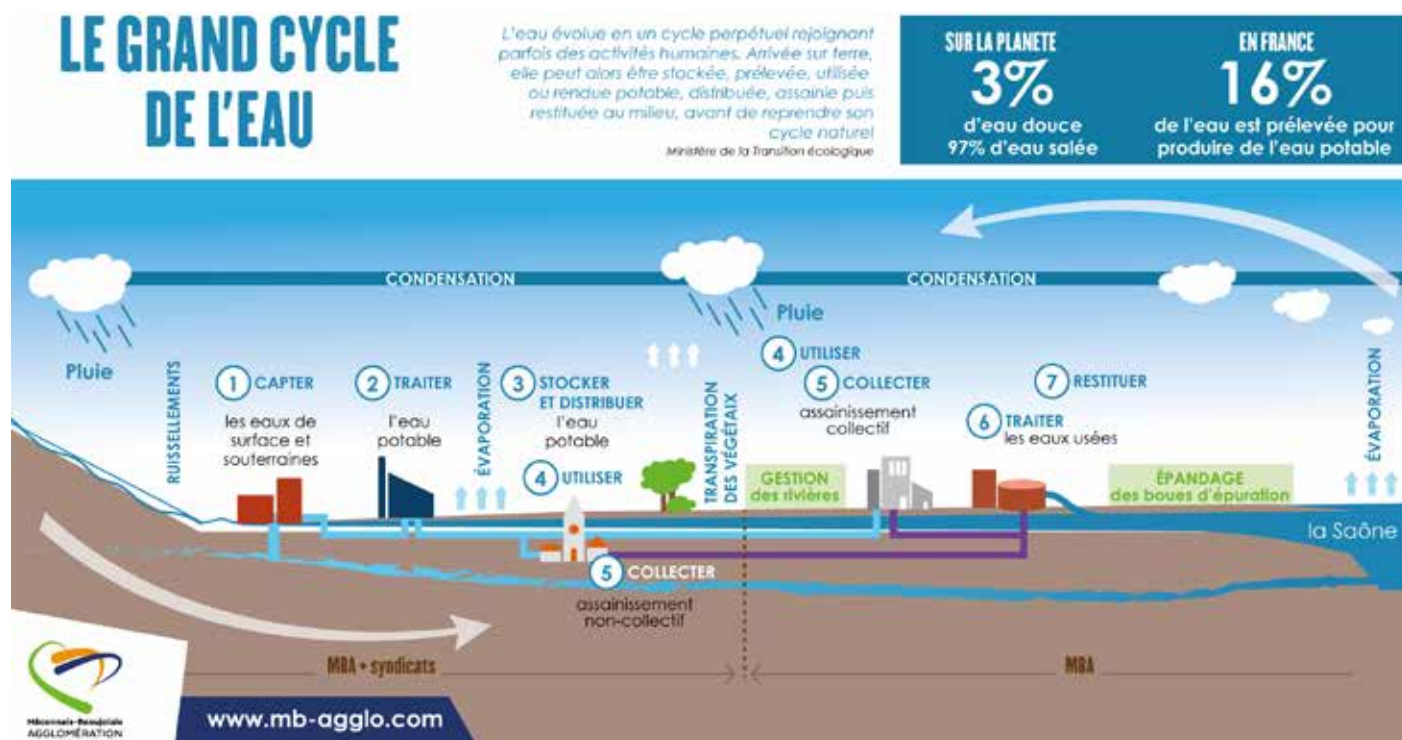
En effet, en habitant à proximité d'une rivière ou d'un ruisseau, il est rendu **responsable de l'entretien régulier des berges** dont il est propriétaire. Il doit effectuer l'égavage et le débroussaillage sélectifs des rives, retirer les divers déchets et débris, flottants ou non, pouvant gêner l'écoulement naturel de l'eau.

En contrepartie, il peut prélever de l'eau pour ses besoins domestiques et privés (abreuvement des animaux, arrosage du jardin, ...) à condition de préserver un débit minimum pour l'équilibre du cours d'eau.

Attention : certaines interventions dans ou aux abords du cours d'eau sont soumises à déclaration ou autorisation auprès de la Police de l'Eau.

Le service GEMAPI de MBA se tient à votre disposition pour toute demande.

En cas de problèmes relevant de la responsabilité de MBA contactez, Dominique Bouillot par mail à d.bouillot@mb-agglo.com ou au 07 85 55 73 49.



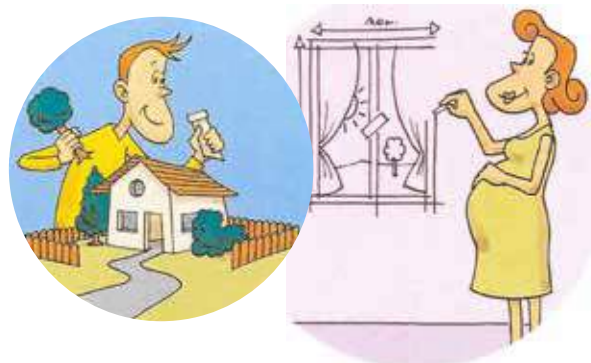
► Je fais des travaux dans ma maison ...

Je fais des travaux sur une construction existante qui ne crée pas de surface de plancher et ne modifie pas les façades ... :

► **Pas de formalité**

Je fais réaliser des travaux sur une construction existante en créant une ouverture dans le mur ... :

► **Déclaration préalable car changement de l'extérieur**



► Je construis mon mur ou ma clôture ...

Les murs de soutènement :

► **Pas de formalité**

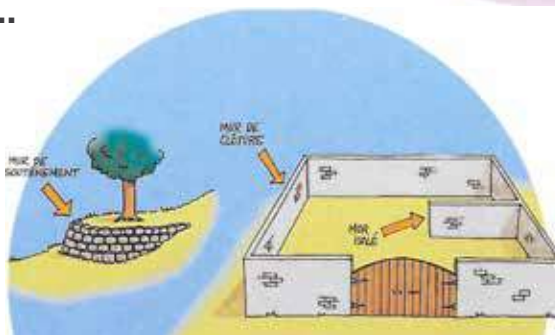
Les clôtures :

► **Déclaration préalable**

Les autres murs :

► **Moins de 2 mètres : Pas de formalité**

► **Au-delà de 2 mètres : Déclaration préalable**



► J'installe une véranda, des châssis, une serre ...

J'installe une véranda :

► **Superficie supérieure à 20 m² : Permis de construire**

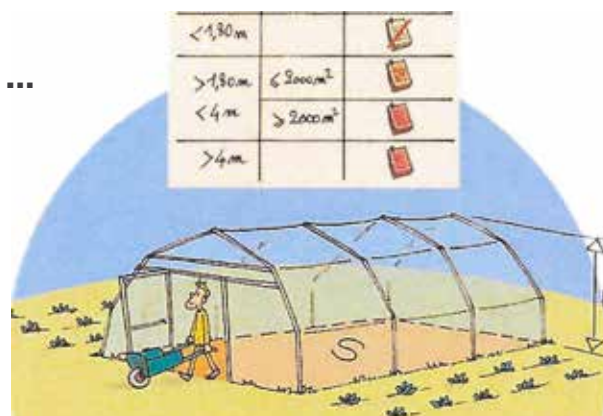
► **Superficie inférieure à 20 m² : Déclaration préalable**

J'installe un châssis ou une serre de production :

► **Inférieur à 4 mètres de haut, surface inférieure à 2000m² : Déclaration préalable**

► **Inférieur à 4 mètres de haut, surface supérieure à 2000m² : Permis de construire**

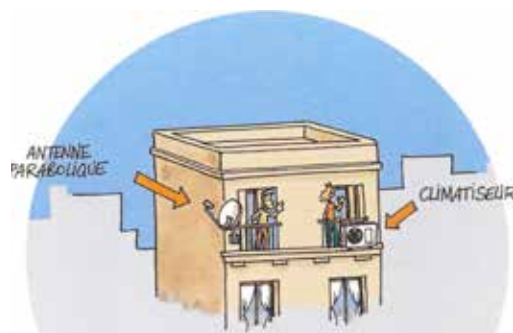
► **Supérieur à 4 mètres de haut : Permis de construire**



► J'installe une antenne parabolique, un climatiseur...

Je fixe, de manière durable, une antenne parabolique ou un climatiseur :

► **Je ne change pas le volume mais je modifie l'aspect extérieur de l'habitation : Déclaration préalable**



Si vous êtes situé dans un secteur protégé ou classé, renseignez-vous à la Mairie !

► Je veux installer une piscine fixe ...

Sans couverture ou avec une couverture modulable...

Je construis une piscine fixe de plus de 10 m² et de moins de 100m²

Elle n'a pas de couverture :

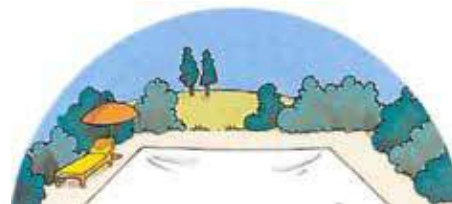
► **Déclaration préalable**

Elle dispose d'une couverture pour protéger de la chaleur ou pour la sécurité :

► **Déclaration préalable**

Elle dispose d'une couverture modulable, d'une hauteur de plus de 1,80m au-dessus du niveau de l'eau :

► **Permis de construire**



Avec une couverture fixe ...

Je construis une piscine avec une couverture fixe de 2m de haut :

► **Permis de construire**



► Je veux installer une piscine gonflable ...

Pour une piscine gonflable de moins de 10 m² ...

► **Pas de formalité**

Pour une piscine gonflable de plus de 10 m² ...

Son installation est limitée à 3 mois :

► **Pas de formalité**

Elle est installée pendant plus de 3 mois :

► **Déclaration préalable**



Service petite enfance de Mâconnais-Beaujolais Agglomération

Le service petite enfance de Mâconnais-Beaujolais Agglomération est l'interlocuteur des familles résidant sur son territoire en ce qui concerne l'accueil des jeunes enfants âgés de 10 semaines à 4 ans. C'est à la direction du service petite enfance que sont enregistrées les pré-inscriptions pour tout accueil régulier en établissement d'accueil de jeunes enfants. Les demandes d'accueil occasionnel se réalisent directement auprès des directrices des établissements.

Le service petite enfance bénéficie de 16 établissements d'accueil collectif et d'un service d'accueil familial.

Le choix des parents s'exerce selon leurs souhaits, leur lieu de vie, leurs horaires et/ou selon les besoins spécifiques de leur(s) enfant(s).

Direction du service petite enfance :
67, esplanade du Breuil - CS 28011
71011 Mâcon Cedex
Tél. 03 85 35 25 00 – Fax : 03 85 40 99 76
E-mail : petiteenfance@mb-agglo.com

Relais d'Assistant(e)s Maternel(le)s (RAM) communautaire

Le Relais d'Assistant(e)s Maternel(le)s (RAM) communautaire est un lieu d'information neutre et un service gratuit mis à disposition des familles et des assistant(e)s maternel(le)s indépendant(e)s. En lien avec le Conseil Départemental, il remet aux parents la liste des assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s, il facilite la mise en relation et les rapports entre parents employeurs et les assistant(e)s maternel(le)s.

Le RAM n'est pas une structure d'accueil petite enfance.

3 antennes RAM :

- direction et bureau de Mâcon : 67 esplanade du Breuil - 71000 Mâcon
Tél. 03 85 35 25 01 ou 03 85 35 25 09

- bureau de Crêches-sur-Saône : 18 rue de l'Eglise - 71680 Crêches-sur-Saône
Tél. 03 85 36 55 61

- bureau de La Chapelle-de-Guinchay : 6 place de l'Eglise - 71570 La Chapelle-de-Guinchay
Tél. 07 85 81 12 58
E-mail unique : ram@mb-agglo.com

Accueil Parents Enfants (LAEP) « Bulle d'oxygène »

Le Lieu d'Accueil Parents Enfants (LAEP) « Bulle d'oxygène » est un lieu de rencontre et de parole pour les tout-petits et leurs parents. Il est ouvert à tous les enfants de moins de 6 ans et aux adultes qui les accompagnent (parents, grands-parents...) ainsi qu'aux futurs parents. L'accueil est libre, sans inscription et gratuit.

La confidentialité et l'anonymat sont respectés.

Le LAEP n'est pas une structure d'accueil petite enfance.

4 place de l'Eglise
71570 La Chapelle-de-Guinchay

BIBLIOTHÈQUE POUR TOUS

Au cours de cette année 2020, les conditions sanitaires n'ont pas permis à l'association « culture et bibliothèque pour tous » de gérer les bibliothèques comme habituellement.

A Bussières, il n'a pas été possible de recevoir les enfants de l'école depuis le premier confinement. Aucune des animations prévues n'a eu lieu depuis Noël 2019. Les enfants avaient alors pu écouter des contes et des chants de Noël dans leur bibliothèque décorée comme chaque année au moment des fêtes.

Dans l'espoir d'une amélioration de la situation que nous connaissons, je souhaite que rapidement, ils puissent revenir à la bibliothèque, pour choisir parmi les livres nouveaux et tous les autres, ceux qui leur permettront de savoir, connaître, rêver et bien plus encore.

OXY'VAL ADOS

En cette année un peu particulière, le dispositif OXY'Val Ados n'a pas eu la possibilité de se développer, seules les vacances d'hiver et quelques soirées ont eu lieu. Il a été difficile pour le CLEM (Centres de loisirs éducatifs en Mâconnais) d'attirer un plus grand public adolescent, car seulement 6 jeunes ont participé aux différentes activités proposées par l'animateur référent.

Les jeunes ont tout de même pu participer à une sortie au Trampoline park de Vinzelles, une enquête policière organisée par l'équipe d'animation en partenariat avec l'autre dispositif adolescent « Viens ! » du CLEM, ainsi que des soirées comportant un snacking et une animation ludique (jeux vidéo, loup garou, etc...)

Le fonctionnement du dispositif est à l'étude par les communes de La Roche Vineuse, Milly Lamartine et Bussières. Le CLEM vous communiquera l'évolution de ce dispositif pour 2021. clemados@gmail.com



Je rappelle par ailleurs que la bibliothèque recherche un(e), des bénévole(s) pour lui permettre d'assurer dans des conditions optimales son rôle auprès des enfants de l'école.

Parmi vous qui lirez cet article, il se trouve certainement des amoureux des livres et de la lecture qui disposent d'un peu de temps et auront envie de contribuer à ce que la bibliothèque de Bussières soit pour les écoliers un lieu de découverte et de culture qu'ils apprécieront.

Les personnes intéressées pourront me contacter par mail : marieclaudemugnier@orange.fr

Marie Claude Mugnier



UNE ANNÉE À L'ÉCOLE CM1/CM2



Exposition à la salle Raymond Juillard de Bussières le 8 novembre 2019 « **Ouvrons les yeux** » : découverte de la nature qui nous entoure.



Voyage scolaire en octobre 2019 dans le **Morvan** entre théâtre, sport et sciences



Fête de la science novembre 2019 « **Raconter la science** » entre légende et vérité.



Projet « **Lutte** »



Spectacle de Noël 2019 sur le thème du théâtre patrimonial, les grands classiques du dialogue ou du monologue

UNE ANNÉE À L'ÉCOLE MATERNELLE



Exposition à Bussières salle des fêtes le 8 novembre 2019 « **Ouvrons nos yeux** » : ateliers autour des abeilles, du compost, des champignons, des oiseaux etc..



Projet avec classe de maternelle de Pierreclos **autour des contes** : intervention de Maryline Jurado pour travailler sur les sentiments.



Rencontre avec les classes de Sologny pour renforcer les liens du RPI : **Autour de l'automne à Sologny** : le 15 novembre 2019 / **Autour de la musique à Bussières** : le 21 février 2020.



Spectacle de Noel 2019 : autour des contes.



Spectacle autour de la musique à la Cave à musique : « **Cirque Ficelle** »

SOU DES ÉCOLES

Qu'est-ce que le Sou des Écoles ?

Le sou des écoles est une association type loi 1901, constituée de parents bénévoles et dont le but principal est de donner des moyens supplémentaires aux enseignants pour qu'ils agrémentent l'année scolaire de sorties, voyages, spectacles... permettant ainsi à TOUS nos enfants de bénéficier d'une vie culturelle riche, et aux parents de tisser des liens entre eux.



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019/2020

Suite à la fusion des sous des écoles de Bussières et de Milly-Sologny (liée à l'entrée de Bussières dans le Regroupement Pédagogique Intercommunal) votée fin octobre 2018, et fort des expériences respectives des 2 sous, le mois de décembre connu une certaine effervescence avec 2 ventes (sapins et fromages) et non pas une mais deux soirées de fête de Noël !!

Et oui il fallait bien tout ça pour faire rentrer tous les enfants du RPI et leurs familles dans notre salle des fêtes de Bussières. Nombreux ont été les retours positifs, des petits et grands, de ces 2 soirées rondement menées par les enseignantes où les enfants ont pu nous montrer toute l'étendue de leurs talents (danses, chansons, théâtre).

Un grand merci tout particulier au Père Noël qui a dû se déplacer 2 fois la hotte un peu plus chargée cette année ;-).



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020/2021

En ce début d'année scolaire 2020/2021, le bureau a été en partie renouvelé suite aux départs de Fabienne Gresard et Stephanie Limbach du secrétariat, et de Laurie Saumaize et Emilie Jeton de la trésorerie, remplacées par : Lilian Rispaill et Virginie Bonin (secrétaire et vice-secrétaire), et Alice Balvay et Virginie Protat (trésorière et trésorière adjointe). La présidence reste inchangée avec Stéphanie Dargaud (présidente) et Céline Bolusset (vice-présidente).

A déjà eu lieu la vente de sapins samedi 5 décembre, en version drive et livraison pour respecter les normes sanitaires qui s'imposent.

Hélas, toujours du fait de la pandémie en cours, le spectacle de Noël ne pourra avoir lieu cette fin d'année, mais, que les enfants se rassurent, le Père Noël passera dans les classes pour amener les cadeaux commandés par le Sou.

Quant aux futures manifestations une vente de brioches aura lieu le 31 janvier ainsi qu'une vente de pizzas un peu plus tard dans l'année. Nous espérons aussi une petite éclaircie du point de vue des conditions sanitaires afin d'avoir le feu vert de la préfecture pour pouvoir réaliser notre carnaval et notre randonnée (jeudi 13 mai).

Nous invitons tous les parents qui le désirent à nous rejoindre, ne serait-ce que sur une manifestation.

Toute aide, aussi minime soit-elle, nous est précieuse et si vous êtes intéressés pour rejoindre une équipe conviviale et motivée, vous êtes bien évidemment les bienvenus !

Je terminerai en adressant un grand merci à toutes les Bussironnes et Bussirons pour leur participation toujours active à nos manifestations, ainsi que le comité des fêtes pour son aide précieuse, sans oublier bien sûr la mairie.

Bonne fin d'année à tous.

Céline Bolusset, pour le Bureau du Sou des Ecoles

AGENDA 2021

□ DIMANCHE 31 JANVIER
VENTE DE BRIOCHES

□ JEUDI 13 MAI
RANDONNÉE



AMITIÉS LOISIRS BUSSIRONS

Après une année blanche, nous souhaitons de tout cœur que courant 2021 soit plus propice à nous retrouver pour poursuivre notre belle amitié au sein de notre association A.L.B.

A.G et partage de la galette avec notre maire où nous venions de nous souhaiter une bonne année: c'était le 10 janvier.



Les Bodin's à Dijon en février, super soirée !



Marche et jeux un vendredi sur deux.



AGENDA 2021

- ☐ **SAMEDI 12 JUIN**
CONCOURS DE PÉTANQUE
- ☐ **NOVEMBRE**
EXPOSITION :
« OUVRONS LES YEUX »



Merci aux mails reçus pour égayer un peu ces tristes journées, merci pour votre solidarité en cette période troublée et sortons vainqueurs pour mieux nous retrouver.

Nos animations de 2020 seront reconduites en 2021. Restons optimistes (resto à Vinzelles/sortie parc des oiseaux/voyage à Chanas/concours de pétanque en Juin/repas Bussirons fin de saison).

Novembre 2021 verra à nouveau, après le succès rencontré en 2019, l'exposition pédagogique «Ouvrons les yeux » d'observation de la nature sur 3 jours à la salle Raymond Juillard.

La Présidente, Éliane Joannon

BUSSIÈRES EN FLEURS

Une année bien décevante pour nos petites fleurs.

Nous avons malgré tout fleuri devant la mairie, le monument aux morts, l'église et le cimetière.

Mais, espérons que pour l'année 2021, la situation sanitaire s'améliore, et que nous puissions reprendre avec plaisir le fleurissement de notre beau village.

Nous avons achevé notre parterre, à l'entrée du village (petits cailloux, pouzzolane).

Merci à Mâcon-Végétaux qui nous a gentiment offert des bégonias.

Nous remercions les bussirons, venus nombreux à la vente des chrysanthèmes, et également pour leurs dons.

La Présidente Madeleine QUENTIN et le bureau

AGENDA 2021

- ☐ **VENDREDI 19 MARS**
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
- ☐ **SAMEDI 24 AVRIL**
VENTE DE FLEURS
- ☐ **SAMEDI 15 MAI**
PLANTATION
- ☐ **SAMEDI 23 OCTOBRE**
FLEURS D'AUTOMNE

**« Bussières,
Flâner sur ses chemins,
Cueillir quelques fleurs,
Retrouver ses odeurs,
Ses vignes au grand soleil,
Le nectar de la terre ...
Et du haut du Monsard,
J'admire notre beau village. »**

Madeleine



LES AMIS DE BUSSIÈRES

Comme les autres associations, cette année 2020 n'a pas été très animée pour les Amis de Bussières. Nous avons dû annuler la vente des brioches et le concert prévu à l'automne. Mais nous ne baissons pas les bras, et espérons avoir une année 2021 « normale ».

Nous prévoyons donc d'organiser la traditionnelle vente de brioches le week-end de la fête des mères le samedi 29 mai. Le concert devrait être maintenu au mois de novembre 2021, date qui reste à définir.

Nous serons bien sûr au rendez-vous pour assister l'ALB et Bussières en fleurs dans l'organisation de la nouvelle édition de l'exposition « Ouvrons les yeux » qui devrait se tenir à l'automne.

Nous souhaitons également continuer l'opération de rénovation des bancs publics, ainsi que l'achat de nouveaux bancs pour l'espace de jeux du Monsard et pour l'extérieur de la salle Raymond Juillard.

Nous aimerions également reprendre plusieurs projets cette année si les conditions le permettent : nettoyage et état des lieux des ponts de la Petite Grosne, réparation arrivée d'eau du lavoir des Gassouillons, remise en valeur du petit patrimoine (murs en pierres sèches, cadoles).

Merci aux généreux donateurs pour leur cotisation 2020 malgré l'absence d'événements et d'actions cette année, mais ce sera bien sûr utilisé pour les futurs projets.

Vous pouvez bien sûr suivre nos actualités sur le site internet de la commune.

Le président, Guillaume Gillet



AGENDA 2021

- ☐ SAMEDI 29 MAI
VENTE DE BRIOCHES
- ☐ NOVEMBRE
CONCERT



« Le merle blanc du Petit Bussières » (Photo : Jean-Claude Vervier)



« Les courges du Petit Bussières » (Photo : Yves Chambe)

COMITÉ DES FÊTES



Tartiflette 2020 : L'année a bien commencé avec la soirée tartiflette qui a une nouvelle fois connu un franc succès, dans une ambiance chaleureuse et conviviale orchestrée de main de maître par Jean Michel CAPUTO.

Malheureusement l'arrivée de la pandémie nous a obligé à annuler toutes les manifestations prévues cette année. Nous avons dû aussi annuler le voyage à Carcassonne qui, nous espérons, se fera à la pentecôte 2021. Pour l'instant, aucune manifestation programmée en 2021.

Toutefois nous espérons bien vite nous retrouver pour organiser des fêtes et passer de nouveaux bons moments ensemble.

En attendant, passez de bonnes fêtes de fin d'année et prenez soin de vous.

En illustration, quelques photos des années précédentes.

La Présidente, Françoise BERLAND



COMITÉ DE JUMELAGE

L'année 2020 a commencé comme à l'accoutumée avec l'organisation de son assemblée générale, le vendredi 7 février.

Après 7 ans à la tête de l'association, Patrice Calle a cédé sa place de président à Sylvie Carette. Il reste cependant membre du bureau. Michel Voiret a également fait son retour au sein du bureau.

Devaient ensuite suivre : La soirée théâtre, le vide grenier et la venue des martelangeois les 1^{er} et 2 mai. Mais le coronavirus est arrivé, et a tout chamboulé !

Après s'être posé des questions sur le maintien ou non de nos manifestations, décision a été prise de faire de 2020 une année blanche.

Le bilan est donc simple et rapide : pas de manifestation, pas de rencontre avec nos jumeaux ! Pour 2021, il y a encore beaucoup d'incertitudes. Nous savons, cependant qu'il n'y aura pas de théâtre. Les Timarans ne prévoient pas de jouer, ni à Martelange, ni à Bussières. Mais soyons rassurés, c'est pour mieux nous revenir en 2022.

A ce jour, le vide grenier reste prévu le dimanche 4 avril 2021. La venue des martelangeois est également envisagée le week-end du 1^{er} mai 2021. Mais c'est bien évidemment sous réserve que les conditions sanitaires s'améliorent. La date de l'assemblée générale n'a également pas été arrêtée.

Cette crise nous éloigne, et sommes tristes de ne pouvoir nous rencontrer, mais il faut continuer à espérer à des jours meilleurs.

Et dans l'attente, nous vous proposons de vous souvenir de ces 11 années de notre association, en regardant quelques photos.

Le bureau du comité de jumelage

AGENDA 2021

- DIMANCHE 4 AVRIL
VIDE GRENIER
- WEEK-END DU 1^{ER} MAI
VENUE DU MARTELANGE
À BUSSIÈRES



SOCIÉTÉ DE CHASSE « LA DIANE »



« Gibiers dans la brume, cherchez-les !!! » (Photo : JR)

Comme toutes les associations du village, notre petite société de chasse a elle aussi enduré la crise de la COVID.

D'une part, notre principal apport financier, le rallye des vins, qui devait emprunter à nouveau nos routes bussironnaises a été annulé.

D'autre part, comme beaucoup de Français, nous avons connu le confinement durant une partie de la saison, période la plus favorable pour le petit gibier. Toutefois, afin de réguler les espèces les plus invasives, certains chasseurs ont pu avoir une dérogation. De notre côté, nous avons décidé d'un commun accord d'attendre, vu que la population de sangliers et de chevreuils est assez faible sur notre territoire. Les premières battues ont eu lieu le 28 novembre date à laquelle il nous a été permis de nous déplacer à 20 km de nos habitations durant 3 heures, et dans le strict respect des règles sanitaires : rassemblements à l'extérieur avec masque obligatoire et pas de repas organisé après la chasse.



« Confinement aux effets inattendus : les chiens de chasse se mettent aux mots croisés ! »
(Photo : Jacques RULLIERE)

Pour info, les animaux sont insensibles aux mesures sanitaires, nous n'avons pas vu de chevreuil avec un masque ou un sanglier se baigner dans du gel hydro alcoolique, preuve que la nature reprend toujours ses droits !!

Encore une fois, nous tenons tout particulièrement à remercier les propriétaires des terres où nous exerçons notre passion, ainsi que la municipalité pour sa bienveillance.

Nous vous souhaitons à tous une bonne année 2021, en espérant des temps plus sereins, peut-être pourrons nous vous accueillir autour d'un verre de notre excellent vin blanc bussiron lors du rallye des vins.

Bon courage à toutes les associations.

Le bureau de la « Diane »

CPI DU VAL LAMARTINIEU

En cette période très particulière et éprouvante pour chacun d'entre nous, les Sapeurs-Pompiers du Val Lamartinien sont heureux de pouvoir néanmoins, avec un protocole adapté, vous rencontrer à l'occasion de la traditionnelle distribution des calendriers.

Nous avons eu le plaisir cette année d'accueillir au sein de notre équipe Estelle et Clément.

Chaque nouvelle recrue permet de renforcer notre équipe et est enrichissante pour chacun d'entre nous. Nous serions donc heureux que d'autres nous rejoignent. N'hésitez pas à nous contacter pour en savoir davantage sur le fonctionnement de notre caserne et l'engagement en tant que sapeur-pompier volontaire.



Au nom de l'amicale et de l'ensemble des Sapeurs-Pompiers du Val Lamartinien, nous vous adressons nos meilleurs voeux pour l'année à venir en espérant qu'elle soit plus sereine que la précédente et qu'elle vous garde, vous et vos proches, en bonne santé.

Fanch CANIOU, Chef de centre du CPI du Val Lamartinien

Myriam Leconte, Présidente de l'amicale

La caserne : 06 70 27 06 95





Le **Service de Soins Infirmiers À Domicile** du Mâconnais Sud est une association loi 1901, créée le 27 juillet 1992, adhérant à la fédération ADMR de Saône-et-Loire.

Le SSIAD intervient sur 28 communes dont votre commune et a une capacité de 38 patients maximum. Afin d'apporter une réponse personnalisée aux patients, une équipe de 9 aides-soignantes se relaie 7 jours sur 7 avec l'appui d'une infirmière et d'une infirmière coordinatrice.

Dans le but de Contribuer au maintien à domicile, le SSIAD a pour mission d'assurer les soins d'hygiène et de confort ainsi que certains soins infirmiers techniques.

La prise en charge des patients n'est possible que si elle répond aux critères cumulatifs définis par l'Agence Régionale de Santé suivants :

- Être âgés de plus de 60 ans, malade ou dépendant.
- Avoir une prescription médicale.
- Avoir un état de dépendance défini par la grille AGGIR⁽¹⁾ inférieur à 3 et nécessitant une aide partielle ou totale. (une priorité sera portée sur les personnes isolées et en GIR 1 ou 2).

La prise en charge financière est intégralement couverte par les caisses d'assurance maladie. Une inscription sur la liste d'attente est nécessaire, et sera validée par une évaluation à domicile réalisée par l'infirmière afin de déterminer le degré de dépendance, les attentes et les besoins de la personne.

Le SSIAD travaille en partenariat avec les infirmiers libéraux, les services d'aides à domicile, le Resoval, la Maison Locale d'Autonomie, les résidences autonomie, l'école d'infirmière et d'aide-soignante, l'HAD, la Maison de Santé de Crèches-sur-Saône ...



Pour plus de renseignements :

Amandine Lapalus
Infirmière Coordinatrice

50, rue de la Brancionne
71680 Crèche-sur-Saône
Tél. : 03 85 37 46 31
ssia.creches@orange.fr

⁽¹⁾ AGGIR : Autonomie, Gérontologie, Groupes Iso-Ressources. Outil qui permet d'évaluer le degré de dépendance d'une personne. Les Niveaux de dépendances sont classés en 6 groupes notés de 6 pour une personne autonome à 1 personne totalement dépendante.



ENFANCE
ET
PARENTALITÉ



ACCOMPAGNEMENT
du
HANDICAP



SERVICES
ET SOINS
AIDE
SÉNIORS



ENTRETIEN
de la
MAISON

Le service d'aide à domicile au cœur des solidarités ...

Le mot « solidarité » dérive du terme latin « obligatio in solidum » qui, en droit romain, signifiait devoir social, obligation communautaire, c'est-à-dire les responsabilités de l'individu dans une collectivité à laquelle il appartient. La solidarité évoque certaines valeurs humanistes telles que l'altruisme, la générosité, l'entraide et la présence.

Le confinement imposé par l'épidémie COVID implique pour l'Association ADMR de la Roche Vineuse de s'organiser pour assurer la présence et le service auprès de personnes âgées, isolées et de moins en moins autonomes.

Comment relever ce défi ?

Comment s'inscrire dans un réseau solidaire ?

- **En définissant les priorités** : la préférence a été donnée aux soins d'hygiène, à la préparation des repas et aux courses
- **En s'inscrivant dans une filière de soins** : accueillir des personnes sortant de l'hôpital ou de centres de rééducation
- **En se mettant en synergie avec les familles des personnes aidées** : parfois assurer une présence du fait de l'éloignement de proches
- **En collaborant avec les professionnels de soins** : infirmier(e)s libéraux, Service de soins infirmiers (SSIAD)
- **En instaurant un suivi téléphonique des personnes pour percevoir l'évolution de leurs besoins et des réponses à apporter** (les salariés et les bénévoles se sont beaucoup investis pour assurer la continuité dans ce contexte « à risque » et rester solidaire du corps social ... Mais l'Association a aussi beaucoup reçu ...)

- **Maintien de la confiance des personnes accompagnées et de leurs familles**

- **Masques lorsque ceux-ci étaient rares de la part de donateurs variés et parfois éloignés**

- **Bienveillance des pharmaciens locaux qui ont à cœur de fournir dès réception les gels hydro alcooliques tant attendus**

En conclusion, la solidarité est une notion d'exigence : « mettre l'humain » au cœur des priorités du moment mais c'est aussi, la mise en complémentarité de toutes les intentions de chacun d'entre nous pour les priorités du moment ...

Pour continuer notre mission nous recrutons du personnel d'intervention: Aides à domicile, auxiliaires de vie sociale, contrats en cdi à temps partiel, une formation en interne est dispensée.

Ce travail riche en contacts humains apporte la satisfaction de se sentir utile.

Nous souhaitons également accueillir de nouvelles personnes pour renforcer l'équipe de bénévoles. Quel que soit le temps dont vous disposez vous pourrez partager une expérience enrichissante en fonction de vos attentes et de vos connaissances tout en agissant pour le développement local.

Que vous soyez à la recherche d'un emploi ou intéressés par le bénévolat n'hésitez pas à nous contacter :

Maison des services ADMR

4, route de Cluny
71960 La Roche-Vineuse
Tél. : 03 85 37 77 11
info.larochevineuse@admr.org

RÉSIDENCE AUTONOME DE L'EAU VIVE

17 communes du Mâconnais se sont groupées pour créer en 1984, un ensemble de 73 logements pour personnes âgées :

- Berzé la Ville
- Berzé le Châtel
- Bussières
- Chevagny
- Davayé
- Fuissé
- Hurigny
- Igé
- La Roche Vineuse
- Milly Lamartine
- Pierreclos
- Prissé
- Serrières
- Sologny
- Solutré
- Vergisson
- Verzé

Cette maison possède de nombreux services mis en place pour aider, accompagner le plus longtemps possible les résidents tout en privilégiant la qualité du cadre de vie.

Le Syndicat Intercommunal assure la gestion des logements et des services dédiés aux résidents : assistance par un système d'appel Bip, repas du midi au restaurant de la résidence, service de laverie et de nombreuses animations (gymnastique, ateliers manuels, courses en grande surface...).

La Résidence de l'Eau Vive se veut ouverte sur l'extérieur et sécurisante à l'intérieur. Qualité des services, propreté, respect pour les résidents, gentillesse et compréhension sont les points forts de cette réalisation destinée à être un lieu de vie pour nos aînés.

Établissement non médicalisé.

Des services sont à la disposition des résidents :

- Assistance 24/24 avec un bip
- Restauration tous les midis tous les jours de l'année et une soupe pour le soir
- Bibliothèque
- Lingerie
- Soins assurés par les praticiens libéraux de votre choix.
- Passage d'une pédicure toutes les 5 semaines
- Cours de gymnastique douce
- Aide aux Courses



Les animations :

Loto, atelier Tablette Numérique, atelier Mémoire, Jeux de société, Belote, Scrabble et club tous les jeudis après-midi ainsi que des après-midi récréatifs animés par des chanteurs et musiciens.

TARIFS AU 1 ^{ER} JANVIER	T.1	T.2	T.3
Loyer	283 €	364 €	414 €
Charges	38 €	47 €	51 €
Sous-total	321 €	411 €	465 €
Assistance	159 €	159 €	159 €
30 repas	351 €	351 €	-
60 repas	-	-	663 €
Total	831 €	921 €	1 287 €

629, route du Hameau de l'Eau Vive
71960 La Roche Vineuse
Tél. : 03 85 36 63 40
Mail : eauvive@orange.fr



AMICALE DES **DONNEURS DE SANG**

DON DU SANG : MOBILISONS -NOUS !

Même si elle n'est pas encore terminée, la campagne 2020 de collectes mobiles de sang dans le Val Lamartinien aura été pour le moins difficile. On s'achemine vers une diminution de presque la moitié du nombre de poches collectées par rapport à l'année précédente.

La crise sanitaire en est bien sûr un des premiers responsables, avec le confinement qui a retenu chez eux certaines personnes voulant éviter les rassemblements. Puis, après le déconfinement, l'EFS (Etablissement Français du Sang) a demandé aux donneurs de réserver leur rendez-vous pour la collecte sur Internet, ce qui en a décontenancé plus d'un.

Les collectes de Verzé et de Prissé ont ainsi tout juste permis d'obtenir une cinquantaine de poches. Quant à la collecte de Bussières qui était prévue fin octobre, elle a été annulée par l'EFS faute de médecin disponible pour les entretiens pré-don...

Aussi, nous devons tous nous mobiliser lors des prochaines collectes, pour lesquelles vous pourrez réserver votre créneau horaire (mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr), et si vous venez sans réserver, vous serez quand même acceptés dans les créneaux disponibles. Venez nombreux, les malades ont besoin de vous.

Gérard Coulon, Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles du Val Lamartinien

COLLECTES DE SANG 2021

- ☐ **MERCREDI 24 FÉVRIER**
À VERZÉ
- ☐ **MERCREDI 28 AVRIL**
À BUSSIÈRES
- ☐ **MERCREDI 23 JUIN**
À IGÉ
- ☐ **MERCREDI 18 AOÛT**
À LA ROCHE-VINEUSE
- ☐ **MERCREDI 3 NOVEMBRE**
À PRISSÉ
- ☐ **MERCREDI 29 DÉCEMBRE**
À PIERRECLOS



Collecte du 28 avril à Pierreclos

EXPLOITATION QUALIFIÉE AU TITRE DE L'AGRICULTURE RAISONNÉE

DOMAINE DES PITOUX

Jean-Yves Guyard
PROPRIÉTAIRE - RÉCOLTANT

Vin de Bourgogne - Macon Bussières

71960 BUSSIÈRES - Tél. 09 77 86 00 70 - Tél. 03 85 37 74 74 - Email : guyard.jean-yves@wanadoo.fr



MACON - BUSSIÈRES
Blanc & Rouge

POUILLY - FUISSE
Domaine des Ferreaux

Michel & Romain PORNAY



ÉCOLE DE MUSIQUE

Symphonie pour école de musique en C mineur, opus 2020 Val LAMARTINIEN

Allegro ma non troppo. La rentrée avait eu un air d'orchestre qui s'accorde, où chacun chauffe, monte et descend la gamme, cherche le LA, et puis se retrouve à l'unisson. **forte** 1^{er} mouvement, pas de couac. Le premier semestre s'était achevé justement avec le Concert d'Hiver, où petits et grands avaient montré au public de La Roche Vineuse le fruit de leur travail, cadence et harmonie.

Andante. A quelques milliers de kilomètres de là, on entendait déjà le bruit sourd d'un tout petit virus qui commençait à semer la cacophonie. *Vivace.* La Covid-19 n'allait pas épargner notre région. *Furioso.* Les mesures sanitaires s'enchaînent comme des coups d'archet : **Π tiré**, on garde ses distances ; **Ú poussé**, on se masque ; **Π tiré**, on se tartine les mains de gel hydro-alcoolique ; **Ú poussé**, on ferme les écoles. *Largo.* Et puis c'est le confinement, et l'école de musique ferme à son tour... Mais on n'allait pas rester sur ce point d'orgue bien longtemps. On est au XXI^e siècle, et Internet vibre partout. Alors, profs et élèves se retrouvent sur la toile, contact visio ou audio, un peu de télétravail et d'école à la maison, quelques cours continuent en solo.

Adagio. En mai, fais ce qu'il te plaît. Dès la première mesure, l'école rouvre ses portes, pianissimo, sous le masque, pour les cours individuels. *Agitato.* Tout l'été, le bureau se démènera pour préparer une rentrée dont on ne connaît pas la tonalité. Finalement (*allegretto*), tout a repris, de l'éveil musical à l'orchestre, du chœur d'enfants au groupe Musiks Aktus, de la Batucada à la chorale... On a élargi les espaces, on a gardé les masques, sauf pour souffler dans les flûtes ou les trompettes, bien entendu.



Crescendo. Alors on espère pouvoir vous faire écouter tout ça lors du prochain Concert d'Hiver, le Samedi 30 Janvier 2021 à La Salle des Fêtes de La Roche Vineuse. Restez masqué, mais ouvrez vos yeux et vos oreilles !

Le Bureau

Contact : École Intercommunale de Musique du Val Lamartinien

Rue des loisirs, La Roche Vineuse
Tél : 03 85 36 62 73 ou 07 67 28 13 35
Mail : contact@cueilleurs-de-notes.fr
Web : cueilleurs-de-notes.fr

DOMAINE GONON
Vins de Bourgogne
71960 VERGISSON



Port. 06 11 42 61 04 • Tél. 03 85 37 78 42
www.domaine-gonon.com
mail : vins.gonon@gmail.com
Retrouvez-nous sur  



Grand Vins de Bourgogne

DOMAINE VALERY DORRY

Vigneron indépendant depuis 6 générations

Mâcon Bussières

« Les Clos »

Chemin des fromentaux
71960 BUSSIÈRES
Téléphone : 06.82.36.09.31
domainevalerydorry@yahoo.fr

domaine de la

sarazinière

VIN DE BOURGOGNE

Philippe TREBIGNAUD vigneron

71960 BUSSIÈRES
tél. 06 11 96 85 27
philippe.trebignaud@wanadoo.fr
www.domainedelasaraziniere.com

Association PASSION DANCE, créée par Julie Gombert en septembre 2009 évolue d'années en années.

Les cours ont lieu à la salle des fêtes de Cruzilles-les-Mépillat (01290), de Ozan (01190) et Bussièrès (71960).



LUNDI Bussièrès	MARDI Bussièrès	MERCREDI Ozan	JEUDI Cruzilles-les-Mépillat	VENDREDI Cruzilles-les-Mépillat
17h30 à 18h30 Street Dance 7/9 ans	17h30 à 18h30 Dance 3/6 ans	le matin 10h à 11h Dance 3/6 ans	17h30 à 18h30 Street Dance 7/9 ans	17h30 à 18h30 Dance 3/6 ans
18h30 à 19h30 Street Dance 10/12 ans	18h30 à 19h30 Street Dance 13/17 ans	11h à 12h Street Dance 7/9 ans	18h30 à 19h30 Street Dance 10/12 ans	18h30 à 19h30 Street Dance 13/17 ans
19h30 à 20h30 Circuit Body Workout Adultes	19h30 à 20h30 Dance Afro Touch Adultes	l'après midi 16h30 à 17h30 Street Dance 10/12 ans	19h30 à 20h30 Circuit Body Workout Adultes	19h30 à 20h30 Dance Afro Touch Adultes
20h30 à 21h30 Cardio KUDURO' FIT	20h30 à 21h30 Street Dance Adultes	17h30 à 18h30 Street Dance 13/17 ans		
		18h30 à 19h30 Dance Afro Touch Adultes	20h30 à 21h30 Cardio KUDURO' FIT	20h30 à 21h30 Street Dance Adultes
		19h30 à 20h30 Street Dance Adultes		
		20h30 à 21h30 Cardio KUDURO' FIT		

EVEIL DANCE

Eveil à la danse et jeux musicaux pour les petits dès 3 ans.

STREET DANCE

Enfants dès 7 ans, Ados et Adultes = Danse de rue actuelle, style Girly, Dancehall Hiphop suivant les chorégraphies et les musiques du moment.

DANCE AFRO STYLE ADULTES

Chorégraphie sur des sons afros et inspirés de mouvements issus des danses africaines.

CIRCUIT BODY WORKOUT

Cours de Fitness avec une partie Cardio et une partie exercice sous forme de circuit avec ou changement d'atelier toutes les 45 secondes.

Cardio KUDURO' FIT

Cours de Cardio Fitness Evolutif dans les mouvements et dans l'orientation, sur des sons afro-caribéen, super FUN et accessible à tous.

Tarifs 2019/2020

1 cours = 144 euros
2 cours = 252 euros

3 cours = 324 euros
4 cours et plus = 387 euros (FULL PASS)

La date du **gala Passion Dance 2021** sera à définir prochainement, il aura lieu à l'espace « la Verchère » à Charnay-les-Mâcon, et ce sont de nombreux danseurs sur-motivés qui donneront le meilleur d'eux-même pour vous offrir un joli spectacle !

Bureau de l'Association Passion Dance :

Présidente = DUBY Valérie
Trésorière = GOMBERT Océane
Secrétaire = VIEGAS Marie-Laure

Pour tous renseignements contactez le
06 82 66 17 60 ou par mail à l'adresse
ju.gombert@hotmail.fr

ÉGLISE SAINT-PAUL

Février 2020 : mise en place d'un pupitre d'informations sur l'église St Paul et les édifices romans du Sud Bourgogne. Ce pupitre a été élaboré, installé et mis à

disposition de la commune par le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) Mâconnais Sud Bourgogne.



LAURÉATS DE LA SAINT-VINCENT 2020



Aligotés 2019

1. Didier Eloi (Pierreclos)
2. Fabrice Besson (Serrières)

Bourgognes rouges

1. Jean-Yves et Sylviane Eloi (Pierreclos)
2. Maurice et fils Lapalus (Pierreclos)
3. Jean-Philippe et Muriel Baptista (Bussièrès)

Mâcons rouges

1. Martine et Patrick Ferret (Serrières)
2. Jean-Yves et Sylviane Eloi (Pierreclos)
3. Fabrice Besson (Serrières)

Mâcons blancs 2018

1. Famille Durroussay (Pierreclos)
2. Thevenet et fils (Pierreclos)
3. Guillaume Trebigneau (Bussièrès)

Mâcons rouges 2019

1. Didier et Rachel Eloi (Pierreclos)
2. Château du Carruge (Pierreclos)
3. Lapalus et fils (Pierreclos)

Mâcons blancs 2019

1. Jambon et fils (Pierreclos)
2. Dominique et Michel Guyard (Bussièrès)
3. David Bienfait (Bussièrès)

BERGERIE DE BLANY

Les brebis de la Bergerie de Blany ont retrouvé cette année les pentes du Monsard le 26 mai.

Comme depuis quelques années, en raison des sécheresses récurrentes, je dois adapter le lot aux ressources disponibles au plus fort de la fournaise... encore bien présente cette année. Ce sont donc douze brebis Ravas qui ont pâturé sur Bussières. Elles ont été rejointes le 14 juillet par un bélier Suffolk pour nous faire de beaux agneaux croisés dont les femelles seront destinées à la reproduction. Les premières brebis devraient agneler autour du 14 décembre, donc très bientôt.

Nous avons reçu sur place, au Monsard, deux classes du lycée agricole de Fontaines pour une présentation de l'élevage et des particularités de ce pâturage en zone Natura 2000. Peut-être, dans ces futurs éleveurs, l'idée de concilier préservation de la nature et production agricole germera-t-elle ?



Nous vous souhaitons, malgré un contexte difficile pour tous, les fêtes de fin d'année les plus joyeuses possibles. **Pour suivre notre actualité, acheter nos produits :** www.labergeriedeblany.fr

Jean-Luc Bonnetain

DES RUCHES ET DES ABEILLES À BUSSIÈRES



Les premières ruches sont arrivées courant octobre 2020 sur Bussières.

Elles appartiennent à M^{me} NEGRELLO de Milly Lamartine qui réalise son propre élevage et développe son exploitation localement.

Deux sites en propriété communale accueilleront progressivement un peu plus d'une trentaine de ruches chacun en période d'hivernage et dix à quinze ruches au printemps et durant la période estivale.

Le premier site se localise aux abords de la RD177 en direction de Vergisson au lieu-dit « Les vignes du dessus ». Le nombre de ruches sera à peu près équivalent. L'intérêt de ce secteur repose avant tout sur la présence de ses nombreux acacias et châtaigniers.

Le second site concerné est celui du Monsard sur la zone Natura 2000. Les ruches seront positionnées au niveau de la petite zone boisée centrale à proximité du secteur de pelouses calcicoles.

La persistance de l'ensoleillement sur cette zone et l'abondance des plantes mellifères précoces présentent un grand intérêt pour permettre aux abeilles de constituer de bonnes productions de miel.

Une convention de mise à disposition de ces deux sites communaux a été signée entre la commune et l'apicultrice pour une période de 3 ans. L'implantation de ces ruchers a été discutée préalablement avec la structure animatrice du site Natura 2000 (Conservatoire d'Espaces Naturels de Bourgogne) et l'Office National des Forêts. Ces ruches restent en adéquation avec le maintien des enjeux du site Natura 2000 et confirment la valeur environnementale de notre commune.

Un nouveau trésor bussiron est en train de naître : gelées royales et miels seront produits à partir de ces deux ruchers. (Photo « les vignes du dessus » le 5-12-2020).

Pour tout renseignement ou achat de miel, contacter M^{me} NEGRELLO au 06 10 69 27 04



Atelier Cuir des Fuchats
Fabrication d'articles de maroquinerie, réparations, transformations

Michèle Foucher
Chemin des Fuchats
71960 Bussières
Tél : 03 85 36 65 43 ou 06 25 22 64 23
ateliercuirdesfuchats@orange.fr
www.atelier-cuir-fuchats.com

Mélanie
COIFFEUSE ESTHETICIENNE A DOMICILE

06-34-32-60-84

Sarl Abel Jayet

Dépannage ——— MÂCON
Entretien ——— 71000
Plomberie ———
Chauffage ———

Tél. 03 85 36 66 36

JOEL BOSSET
PLATRIER PEINTRE
DECORATION
06 12 08 29 35

88 CHENON DES BASSOUILLOUX
71960 BUSSIÈRES
jojo.bosset@orange.fr

Centre de Contrôle Technique Automobile
VARENNES
CONTRÔLES

 **Thierry DUBOIS**

Route Mot. 6 71000 VARENNES-LÈS-MÂCON
Tél. 03 85 20 54 21 • Fax 03 85 20 54 22

 **ÉLECTRICITÉ**
ROLLET

Zone artisanale
71960 **PRISSE**

Tél 03 85 51 60 80

CHARPENTE • OSSATURE BOIS
COUVERTURE • ZINGUERIE
ESCALIER • MENUISERIE
ISOLATION SUR TOITURE

 **Serrurerie Aluminium**
du Mâconnais

Vérandas • Fenêtres • Portails • Volets Roulants

34, rue Mâcon Chaintre • Parc d'Activités TGV • Quartier Loché 71000 MÂCON
Tél. 03 85 22 80 65 • Fax 03 85 22 80 66 • www.sam-macon.com

EURL SC FERMETURES

Fourniture et pose de menuiseries extérieures
Portes / Fenêtres / Volets roulants / Portails et autres
fermetures

Mr CABETTE Sébastien
Gérant
Moulin Gaillardot 71960 BUSSIÈRES
06.78.99.07.20
seb.carette@orange.fr

SIRET : 852 183 631 000 13

S.A.R.L.
MERLE
sarljacquesmerle@orange.fr

71960 BUSSIÈRES
Tél. : 03 85 37 71 09
www.charpente-merle-71.fr

 **RGE** 

 **GARAGE**
Yves CHAMBE

Mise au point moteur
Réparation toutes marques
Electricité • Climatisation • Pare Brise

Au Theuille - RN6 - 71680 Crèches sur Saône
yves.chambe@outlook.fr
Tél. 03 85 36 53 91

PLATRIERIE PEINTURE
SABLAGE
PEINTURE INDUSTRIELLE

 **DUPONT S.A.S.**
Franck - Benoît
71960 La Roche Vineuse
Tél : 03 85 35 74 88
Fax : 03 85 35 74 67

E-mail : dupont.sas@orange.fr Site : www.franck-dupont.com

SARL
MARTINOT
P

Terrassement • Assainissement
VRD • Végétalisation
Inspection de canalisations

Daniel MARTINOT
Les Fuchats 71960 Bussières
Tél. 03 85 36 65 55 - Port. 06 14 68 03 47
Fax. 03 85 35 78 46
Email. danielmartinot@orange.fr

 **SMEE**

SOCIÉTÉ MACONNAISE D'ENTREPRISE ÉLECTRIQUE

SP²ID

Sablage Peinture / Poudrage Industrie
DUPONT

71960 LA ROCHE VINEUSE
03 85 35 74 88

spidupont@orange.fr Site : www.franck.dupont.com

 **RAMONAGE SYSTEME**
RAMONAGE

 **CHRISTOPHE MANTOUX**

BOIS.FIOUL.GAZ.GRANULES
06 07 94 42 69

SARL TRÉLAT & FILS

PLOMBERIE
CHAUFFAGE
ZINGUERIE
COUVERTURE

71960 LA ROCHE VINEUSE
Tél : 03 85 37 70 62
trelat-et-fils@orange.fr

 **C. Sommereux**

Métallerie sur mesure
Escalier métallique
Chaudronnerie
Acier - Inox
Mobiliers d'intérieur

Route Combe de Vaux - Zac en Daréze
71960 La Roche Vineuse

06.15.34.82.30 | csommereux@orange.fr

LOCATION DE SALLES

SALLE RAYMOND JUILLARD

Manifestations	Associations/ Entreprises locales	Associations/ Entreprises extérieures
À but lucratif		
Bal, repas dansant	180 €	350 €
Spectacle, cinéma, concours, exposition vente	90 €	160 €
Sans but lucratif		
Banquet, soirée dansante, arbre de Noël	120 €	200 €
Conférence, apéritif	70 €	120 €

Utilisation à titre privé	Particuliers locaux	Particuliers extérieurs
1 journée	160 €	250 €
1 week-end	240 €	375 €
Apéritif	80 €	120 €

232 chaises - 40 tables

- Dépôt de garanti : 800 €
- Arrhes : 20% du prix de la salle
- Heure de nettoyage si nécessaire : 20 €

Paiement du montant de la location avant la remise des clés (sauf Associations de Bussières) auprès du Trésor Public (Mâcon).

Consommation électricité et gaz, à verser 1 mois avant la manifestation	
Forfait du 1^{er} mai au 30 septembre (maxi 200 kWh d'électricité et maxi 5 kWh de gaz) pour extérieurs	50 €
Forfait du 1^{er} octobre au 30 avril (maxi 200 kWh d'électricité et maxi 50 kWh de gaz) pour extérieurs	100 €
Consommation électricité au-delà du forfait pour extérieurs et locaux au réel	0,25 €/kWh
Consommation gaz au-delà du forfait pour extérieurs et locaux au réel	1,15 €/kWh

Paiement des consommations énergétiques après location auprès du Trésor Public (Mâcon).

TARIFS SPÉCIAUX : Cérémonies civiles suite à un décès pour les personnes de la commune : **GRATUIT**

SALLE POLYVALENTE

- Dépôt de garantie : 350 €
- Arrhes : 35 €
- Heure de nettoyage si nécessaire : 20 €

	Journée	Week-end
Résidents de la commune	110 €	150 €
Personnes extérieures	150 €	200 €

Un état des lieux sera effectué après chaque location par le (la) responsable de la cantine scolaire.

Aucune diffusion de musique n'est autorisée.

Paiement du montant total de la location avant la remise des clés (sauf Associations de Bussières) auprès du Trésor Public (Mâcon).

CRU DE BOURGOGNE



David Bienfait
VITICULTEUR - AGICULTEUR

POUILLY-FUISSÉ . SAINT-VÉRAN . MÂCON-VILLAGES

67 RUE DE L'ÉTANG 71960 BUSSIÈRES

TEL 06 86 72 53 93

www.davidbienfait.com



ÉTAT-CIVIL 2020

NAISSANCES

- SEIGLER Lyana, née le 12 février 2020
- JOURDON Lou, Juliette, née le 16 mai 2020
- CHAVET Tony, Pascal, Patrick, né le 4 septembre 2020
- PERRUCHON Mario, Mattias, né le 30 octobre 2020

DÉCÈS

- FAUROBERT Jean, Pierre, Marcel, décédé le 31 mai 2020

MARIAGES

- POLLIER Solène, Isabelle, Bélinda et PORNAY Arnaud, Anthony, le 4 juillet 2020
- MIGNOTON Caroline, Sylviane, Solange, Renée et PERRET Damien, Henry, Alexis, le 19 septembre 2020
- DESMARIS Nathalie et JUILLARD Sylvain, le 12 décembre 2020

L'ÉQUIPE MUNICIPALE



Le conseil municipal, de gauche à droite : David BIENFAIT, Fabienne JOURDAN, Bertrand DURY, Louis-Paul DORRY, Sylvie MARCHANDEAU, Philippe CHAMBARD, Jean-Claude VERRIER, Jocelyne RIBARD, Corine CAMPEIS, Corinne DEGUIN-FROMONTEIL, Yves CHAMBE, Rémy DESPLANCHES, Guillaume GILLET, Anatole DORRY, Jacques RULLIERE

LES AGENTS MUNICIPAUX



Stéphanie LACROZE
Secrétaire

(remplace
Clémence
MACAREZ)



Antoine JETON

Voirie, espaces
verts, entretien



Monika CIACHOWSKA
Agent d'entretien

